

# **OBVT**

*Organisme de bassin versant du Témiscamingue*

## **Procès-verbal**

### ***Assemblée générale annuelle des membres de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue***

(Le 12 juin 2010 à 9h30 au 761, rue Principale à Rollet)

#### **Liste des présences**

Simon Laquerre	CREAT
Carole Racine	Association des trappeurs de l'A.-T.
Danielle Guimond	MDDEP
Philippe Barette	MRC Témiscamingue
Jocelyn Aylwin	MRC Témiscamingue
Charlyse Manseau	Alliés des lacs Cameron et Sassaganigan
Mylène Raimbault	Tembec
Marcel Maheux	Ville de Rouyn-Noranda
Stéphane Bessette	Agence de la santé et des services sociaux de l'A.-T.
Raymond Moreau	Association des riverains du lac Tee
Sylvain Cossette	UPA
Maurice Laverdière	Société de l'eau souterraine de l'A.-T.
Gérard Houle	Les Pierres du Nord
Ambroise Lycke	OBVT
Marilou Girard Thomas	OBVT

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

La réunion débute à 9h30.

#### **2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée**

##### **RÉSOLUTION AGA-2010-06-12-01**

*Il est proposé par M Jocelyn Aylwin appuyé par M Maurice Laverdière et résolu unanimement, que le président d'assemblée soit M Simon Laquerre et la secrétaire d'assemblée soit Marilou G. Thomas.*

#### **3. Conformité de l'avis de convocation et vérification du quorum**

L'avis de convocation est paru dans le journal Le Reflet, Le Contact et Le Citoyen de Rouyn-Noranda.

13 administrateurs sont présents. Le quorum est atteint (min.10).

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Simon Laquerre fait la lecture de l'ordre du jour.

# **OBVT**

*Organisme de bassin versant du Témiscamingue*

## **RÉSOLUTION AGA-2010-06-12-02**

*Il est proposé par M Carol Racine, appuyé par M Marcel Maheux et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale comme présenté.*

## **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée de fondation du 7 janvier 2010.**

## **RÉSOLUTION AGA-2010-06-12-03**

*Il est proposé par M Raymond Moreau, appuyé par M Marcel Maheux et résolu unanimement, d'adopter le procès verbal de l'assemblée de fondation du 7 janvier 2010 comme présenté.*

## **6. Présentation du rapport d'activités 2010**

- M Ambroise Lycke présente le rapport d'activité selon l'ordre du document
- M Ambroise spécifie que le nombre de réunions par année pour le CA sera de 3 à 4.
- Aucun commentaire des participants.

## **7. Présentation du rapport financier 2010**

- M Ambroise Lycke présente le rapport financier de l'année.
- Mme Danielle Guimond commente le montant à venir du MDDEP (fin juin) et explique à Mme Mylène Raimbault le fonctionnement des subventions versées par le MDDEP aux OBV.
- M Ambroise Lycke explique les modalités et le mode de fonctionnement de l'OBVT.
- M Ambroise Lycke explique la gestion des finances de l'organisme (les subventions sont octroyées pour les démarches administratives et l'élaboration du PDE et non à des projets terrains).
- M Ambroise Lycke explique les surplus enregistrés pour l'année 2009-2010.

## **8. Nomination du vérificateur comptable pour l'année 2010-2011**

- M Ambroise Lycke explique les éléments de vérification comptable : il n'a pas été nécessaire d'effectuer une vérification comptable pour les activités du comité provisoire et pour les trois premiers mois d'existence de l'OBVT.
- M Ambroise Lycke propose la firme Champagne-Bellehumeur-Guimond comme vérificateur comptable pour l'OBVT.

## **RÉSOLUTION AGA-2010-06-12-04**

*Il est proposé par M Sylvain Cossette, appuyé par M Philippe Barette et résolu unanimement d'utiliser les services du vérificateur comptable Champagne-Bellehumeur-Guimond.*

## **9. Présentation du plan d'action 2010-2011**

- M Ambroise Lycke explique le plan d'action pour l'année 2010-2011.
- M Ambroise Lycke présente les projets spécifiques de l'OBVT.

# **OBVT**

## *Organisme de bassin versant du Témiscamingue*

- M Sylvain Cossette demande quels sont les lacs déclarés à cyanobactéries au Témiscamingue.
- M Philippe Barette soulève la question de la campagne de distribution d'arbres.
- M Simon Laquerre propose de faire la distribution d'arbres dans des secteurs où il n'existe pas actuellement d'association de riverains afin de stimuler la création de nouvelles associations.
- M Raymond Moreau parle des d'associations de riverains potentielles au Témiscamingue qui ne sont pas constituées officiellement.
- Mme Mylène Raimbault demande des spécifications sur la position de l'OBVT par rapport à la portion ontarienne du bassin versant de la rivière des Outaouais.
- M Ambroise Lycke répond : aucune démarche officielle n'a été amorcée, mais une volonté de coopération a été manifestée de la part de l'OBVT aux autorités ontariennes.

### **10. Présentation des prévisions budgétaires 2010-2011**

- M Ambroise présente les prévisions budgétaires pour l'année 2010-2011.
- M Ambroise Lycke explique les spécifications pour le budget du plan de lutte contre les cyanobactéries pour l'année à venir (27 000\$).
- M Simon Laquerre demande des précisions sur les coûts RSVLacs.
- Les participants manifestent leur intérêt pour la problématique des cyanobactéries et les tests de qualité de l'eau.
- Mme Danielle Guimond fait part à l'assistance de la possibilité de doter la région d'un nouveau protocole d'échantillonnage pour les cyanobactéries dans les cours d'eau de la région : il pourrait être possible pour les riverains ou l'OBVT de faire eux-mêmes les prélèvements d'eau et de les transmettre au MDDEP par la suite.
- Mme Danielle Guimond tiendra l'OBVT au courant de la faisabilité de ce protocole pour l'été 2010.
- M Ambroise Lycke insiste sur le rôle de soutien de l'OBVT aux acteurs de l'eau et à stimuler l'accomplissement d'action sur le territoire.
- M Carol Racine s'interroge sur les causes d'apparition des cyanobactéries dans les plans d'eau.
- M Raymond Moreau parle de l'Association des riverains du lac Tee et du problème des cyanobactéries sur ce lac.

### **11. Ratification des modifications aux règlements généraux**

- M Ambroise Lycke explique point par point les modifications majeures aux règlements généraux.
- M Simon Laquerre demande pourquoi la planification budgétaire est adoptée au CA et non à l'assemblée générale.
- M Ambroise Lycke et Mme Charlyse Manseau répondent à la question de M Simon Laquerre.

### **RÉSOLUTION AGA-2010-06-12-05**

*Il est proposé par M Carol Racine, appuyé par M Jocelyn Aylwin et résolu unanimement, de ratifier les règlements généraux de l'OBVT comme présentés.*

### **12. Période d'élections**

- M Ambroise Lycke présente les membres du CA actuel.
- M Ambroise Lycke explique les rôles et les devoirs des membres du CA

# **OBVT**

*Organisme de bassin versant du Témiscamingue*

## **RÉSOLUTION AGA-2010-06-12-06**

*Il est proposé par M Maurice Laverdière, appuyé par M Simon Laquerre et résolu unanimement, que les postes des administrateurs présents à l'AGA soient en élection pour cette année jusqu'à concurrence de la moitié des administrateurs de l'organisme.*

### **Secteur économique :**

M Carol Racine (élu par acclamation)  
Mme Mylène Rimbault (élu par acclamation)  
M Gérard Houle (élu par acclamation)

### **Secteur communautaire :**

M Simon Laquerre (élu par acclamation)  
M Raymond Moreau (élu par acclamation)  
M Maurice Laverdière (élu par acclamation)

## **13. Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration**

- M Ambroise Lycke présente les nouveaux administrateurs en poste.

## **14. Présentation des thèmes abordés dans le cadre du portrait préliminaire**

- Mme Marilou G. Thomas présente le questionnaire aux administrateurs.
- M Carol Racine et les administrateurs des MRC discutent de la gestion du castor sur le territoire.
- M Philippe Barette explique l'état de la situation sur l'inspection des fosses septiques à Témiscaming.
- M Philippe Barette suggère que le questionnaire soit traduit afin qu'il soit transmis aux communautés autochtones.

## **15. Période de questions**

- M Philippe Barette précise que la MRC de Témiscamingue insistera pour que la rivière Dumoine soit incluse dans les limites du bassin versant du Témiscamingue. Il précise que la MRC entreprendra des démarches prochainement à cet effet.
- M. Philippe Barette énonce la nécessité de continuer démarche de concertation des actions avec les acteurs de la portion ontarienne du bassin versant : dialogue entre le MDDEP et le ministère de l'Ontario.
- Mme Danielle Guimond fait des spécifications sur ce point : le MDDEP souhaite avoir un dialogue soutenu avec l'Ontario.
- M. Philippe Barette souhaite que les démarches soient orientées vers une harmonisation des lois et règlements.
- M. Ambroise Lycke explique les démarches amorcées avec l'OBV des 7 sur le dossier de la rivière Dumoine.
- M Philippe Barette exprime l'inquiétude de la MRC face à une perte de territoire éventuelle.
- M Ambroise Lycke propose que le point soit discuté au CA afin que celui-ci puisse se positionner selon les actions de la MRC de Témiscamingue.
- Mme Charlyse Manseau soutient qu'il n'y a pas de nouveaux éléments pour prendre une position différente que celle prise précédemment (limite actuelle du bassin versant).

# **OBVT**

## *Organisme de bassin versant du Témiscamingue*

- Mme Mylène Rimbault propose que la MRC Témiscamingue siège sur l'OBV de l'Outaouais (Agence de bassin versant des 7).
- M. Ambroise Lycke explique les limites naturelles du bassin versant de la rivière Dumoine.
- L'Agence de bassin versant des 7 a-t-il contacté la MRC Témiscamingue?
- M Carol Racine explique les interventions que la MRC a entreprises jusqu'à maintenant sur le sujet.
- M Ambroise Lycke explique les buts et objectifs de la GIEBV (établir une distinction entre les enjeux politiques et la GIEBV).
- M Raymond Moreau lit la lettre que la MRC Témiscamingue a fait parvenir au MDDEP.
- M Philippe Barette réitère l'inquiétude de la MRC Témiscamingue face à une éventuelle perte de territoire.
- M Stéphane Bessette déclare qu'il ne voit aucun effet néfaste au découpage actuel du bassin versant.
- M Gérard Houle propose qu'il ne soit pas du ressort de l'OBVT de résoudre ce conflit de découpage et que la MRC Témiscamingue serait mieux défendue sur d'autres paliers.
- M Carol Racine indique que l'inquiétude au niveau de la gestion du territoire est sûrement fondée, mais que ce n'est pas le rôle de l'OBVT de trancher sur cette question. Il signale également que le préfet n'est pas porteur du dossier.
- M Stéphane Bessette apporte des spécifications sur la définition d'un bassin versant versus l'aménagement du territoire.
- Mme Mylène Rimbault réitère sa recommandation : la MRC Témiscamingue devrait siéger à l'Agence de bassin versant des 7 et qu'elle soit responsable de représenter le Témiscamingue pour cette portion du territoire. Elle propose également qu'une lettre officielle soit envoyée à la MRC Témiscamingue lui suggérant de siéger à l'ABV des 7.
- Cette proposition pourrait être analysée au CA.
- M Philippe Barette propose que l'OBVT reste neutre sur ce dossier.

## **16. Levée de l'assemblée**

### **RÉSOLUTION AGA-2010-06-12-07**

*Il est proposé par M Raymond Moreau, appuyé par Mme Mylène Rimbault et résolu unanimement, de lever l'assemblée à 11h45.*

---

Simon Laquerre  
Président d'assemblée

---

Marilou G. Thomas  
Secrétaire d'assemblée